

Bruxelles, le 26 octobre 2021

## **Avis du Conseil consultatif Genre et Développement dans le cadre du suivi de la pandémie de Covid-19 en Afrique**

### **1. Executive summary**

- Étant donné que la pandémie fait rage depuis un long moment déjà, il est important de dresser l'inventaire des conséquences concrètes qu'elle a sur l'égalité des genres en Afrique. Des leçons peuvent être tirées pour l'avenir à partir de deux mémoires de master.
- Le CCGD recommande de tenir compte des crises multiples, d'adopter des mesures spécifiquement axées sur les femmes et les filles, d'augmenter la résilience et de tenir compte du contexte culturel.

### **2. Introduction**

Au début de l'année 2020, le Conseil consultatif Genre et Développement a décidé de consacrer de nouvelles études à l'impact de la pandémie de Covid-19 en Afrique. L'étude a été confiée à des étudiantes de master. Les études ont ciblé deux secteurs spécifiques, d'une part la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et, d'autre part, le secteur agricole. Chaque étude a également un accent géographique propre. Outre une revue de la littérature, les deux étudiantes en master ont utilisé des entretiens approfondis avec des expert·e·s sur place et des parties prenantes. Des leçons pour l'avenir ont été formulées sur la base de ces recherches.

Les analyses des étudiantes ont inspiré le CCGD à formuler des recommandations politiques en matière de coopération au développement.

### **3. Contexte**

#### **3.1. Généralités**

Le Covid-19 est une pandémie, ce qui signifie qu'elle touche chaque personne dans le monde. Certain·e·s sont toutefois plus durement touché·e·s que d'autres. Le virus ne provoque pas seulement une souffrance physique, il a aussi des conséquences socio-économiques négatives liées à cette crise du Covid-19. Selon la littérature, les femmes en Afrique subsaharienne sont celles qui souffrent le plus de cette pandémie, ce que confirment les parties prenantes impliquées dans les études. Cette situation est principalement due à la position dominante des hommes dans leur société.

Cette crise du Covid-19 ne peut être approchée suivant une vision européenne. Avant tout, le nombre de contaminations et le nombre de décès en Afrique sont inférieurs à ce qu'ils sont dans les pays occidentaux. De plus, l'Afrique subsaharienne est confrontée à d'autres crises. Les crises humanitaires et la pénurie alimentaire sont une lutte quotidienne, sans oublier que de nombreux pays connaissent une situation politique instable. La pandémie s'ajoute à ces problèmes, ce qui ne rend pas la vie facile, encore moins pour les femmes. Une approche structurelle est attentive à ces multiples défis et elle se concentre sur l'accroissement de la résilience.



**ARGO  
CCGD**

Adviesraad Gender en Ontwikkeling  
Conseil consultatif Genre et Développement

### **3.2. Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive dans l'Est du Congo : défis et opportunités pour l'ère post-Covid-19<sup>1</sup>**

Ce mémoire de master examine les obstacles ressentis par les adolescent-e-s, les femmes et les hommes dans l'accès à la santé sexuelle et reproductive (SSR) dans la région en guerre de l'Est du Congo. Les résultats démontrent qu'une approche holistique est nécessaire pour les victimes de violence sexuelle. Plus concrètement, les victimes ont besoin d'un centre unique « one-stop centre », auquel elles peuvent s'adresser pour obtenir un soutien psychologique, médical et juridique. La chercheuse a constaté que les rôles de genre et les normes dominants, le tabou et la stigmatisation de la sexualité constituaient un obstacle à l'accès à la santé sexuelle et reproductive, en plus de l'absence d'équipements médicaux. Investir dans l'égalité des genres et dans une masculinité positive est déterminant pour optimiser l'accès aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive.

### **3.3 Impact du Covid-19 sur les femmes dans l'agriculture au Mali et au Burkina Faso<sup>2</sup>**

Ce mémoire examine l'impact de la crise du Covid-19 sur les femmes actives dans le secteur de l'agriculture au Mali et au Burkina Faso. La principale conclusion est que les mesures préventives adoptées par les gouvernements pour lutter contre le virus ont eu plus d'incidence sur les femmes en Afrique subsaharienne que sur le virus lui-même. La pandémie de Covid-19 a en outre accentué les différences déjà importantes entre hommes et femmes. L'existence de ces divergences est principalement due à la dominance masculine et aux rôles du genre, tant au Mali qu'au Burkina Faso. Les différences sont visibles dans tous les secteurs, mais plus encore dans le secteur de l'agriculture, dans lequel les personnes les plus pauvres sont actives. L'étude recommande d'investir, d'une part, dans des actions ciblées sur les femmes et, d'autre part, d'investir dans l'enseignement pour les femmes. Il convient en la matière de tenir compte du contexte culturel propre et de partir du principe « do-no-harm ».

## **4. Recommandations**

### **4.1 Mesures dans le cadre des crises**

1. Apporter une réponse aux crises multiples. La prise de conscience que les pays à faible revenu doivent être plus résilients aux chocs importants n'a pas uniquement lieu sur le plan social et économique. Il en va de même pour la **crise climatique**. Dans le cadre du Covid-19, l'appel « *build forward better* » résonne plus fort que jamais. La coopération au développement doit aussi en faire plus pour soutenir les pays dans la transition vers une économie inclusive, pauvre en carbone et capable de s'adapter aux changements climatiques. Pour ce faire, il convient d'accorder une attention particulière à l'égalité de genre ainsi qu'aux besoins et à la situation des femmes et des filles dans toute leur diversité.
2. Continuer d'investir dans un **système alimentaire plus diversifié et un accès facilité à l'eau**, ainsi que dans des chaînes alimentaires efficaces pour aborder les grands défis en matière de besoins

---

<sup>1</sup> Eveline Kamina Ntenda Musangu, *Seksuele en reproductieve gezondheidsrechten in Oost-Congo: uitdagingen en kansen voor een post-COVID-19 tijdperk (Les droits en matière de santé sexuelle et reproductive dans l'Est du Congo : défis et opportunités pour l'ère post-COVID-19)* ; Mémoire de master présenté pour l'obtention du grade de Master en Genre et Diversité Année académique 2020-2021, juin 2021 <https://1drv.ms/u/s!AuzqYD0XyahDklqj0DO80uAZ1PyT?e=4GikZL>

<sup>2</sup> Nynke Rammeloo ; « *Impact of COVID-19 on women in agriculture in Mali and Burkina Faso* » ; Mémoire de master présenté pour l'obtention du diplôme de : Master in Economics Academic year: 2020-2021 ; Université de Gand ; [https://www.argo-ccgd.be/sites/default/files/masterproef\\_nynkerammeloo\\_1.pdf](https://www.argo-ccgd.be/sites/default/files/masterproef_nynkerammeloo_1.pdf)

alimentaires et de pénurie d'eau en Afrique, tout en tenant compte de la dimension de genre, de sorte que l'impact spécifique de ces problèmes sur les femmes et les filles puisse également être traité.

3. Mettre l'accent sur les secteurs qui ont un **impact avéré sur la pauvreté et l'inégalité** tels que l'enseignement, les soins de santé et l'agriculture durable, tout en tenant compte des crises humanitaires dans les pays examinés. La réalisation des droits humains pour tous et toutes doit jouer un rôle central en la matière, dans les limites de la planète. Cela ne sera possible que si la population locale, ses besoins et ses attentes occupent une place centrale.
4. Veiller à ce que le **remède pour lutter contre le Covid-19 ne soit pas pire que la maladie** en :
  - réalisant une **analyse de genre de toutes les mesures proposées** pour que leur impact sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans toute leur diversité soit prise en compte dans les décisions ;
  - insistant sur **l'ouverture des écoles**, également en temps de crise, pour éviter le retour des valeurs traditionnelles telles que les mariages précoces ;
  - **apportant un soutien** en cas d'interruption de **l'activité économique** et en reconnaissant **l'économie informelle** ;
  - assurant des **soins de santé accessibles** et des centres « one-stop » ;
  - garantissant l'accès aux **SDSR** ;
  - veillant à ce que les **campagnes de vaccination** des enfants ne soient pas interrompues et à ce que les médicaments restent accessibles.

#### ***4.2. Recommandations politiques axées sur les femmes***

5. Veiller à ce que les femmes aient accès au **leadership et au pouvoir décisionnel**, également dans la réponse à la pandémie. Un leadership plus diversifié garantit une politique plus adaptée.
6. Veiller à ce que les moyens financiers et la distance ne soient pas un obstacle à l'accès à des soins de santé ou des mesures économiques. Veiller à mettre en place des **mesures inclusives** et les déployer dans les villes et dans les zones rurales. Investir pour ce faire dans une étude comparative qui cartographie les différences et les similitudes entre les zones rurales et les zones urbaines.
7. Partir d'une **approche intersectionnelle** pour qu'une attention supplémentaire soit accordée aux points de discrimination et, par conséquent, à l'impact social et économique. Accorder une attention toute particulière aux déplacé·e·s internes. Il faut protéger les plus vulnérables, tant par une aide d'urgence que par une aide sur le long terme.
8. Opter pour **des données désagrégées en fonction du sexe et de l'âge** pour cartographier les différentes incidences et besoins de genre. Ces données peuvent également inclure l'impact des mesures de précaution prises par le gouvernement pour réduire les inégalités entre les genres.

#### ***4.3. Mesures visant à accroître la résilience***

9. Œuvrer en faveur de l'introduction d'une **protection sociale** aussi complète que possible, qui tienne compte de la dimension de genre pour s'assurer que le filet de protection sociale soit aussi efficace que possible. S'il est bien une leçon qu'il faut tirer de cette pandémie, c'est précisément à quel point une protection sociale est importante pour rendre les citoyen·ne·s plus résilient·e·s.

Les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle surtout et, au sein de ce groupe, plus encore les femmes, se trouvent en position de grande vulnérabilité.

10. Poursuivre dans la voie empruntée et, dans la coopération belge au développement, investir plus largement dans la fourniture et l'extension d'une protection sociale dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Prévoir notamment une aide au profit de **mesures innovantes**, visant à étendre la protection sociale aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle, et de **systèmes de protection sociale universels, basés sur la solidarité**.
11. Veiller à ce que la Belgique soit un partenaire important du **partage d'expertise**, plus particulièrement du développement de soins de santé et garantir une pollinisation croisée structurelle entre universités et prestataires de services locaux, également avec des hôpitaux. Rendre la migration circulaire plus accessible dans ce contexte. Dans ce partage d'expertise, toujours tenter de faire en sorte de mettre en avant les différences éventuelles dans la situation des femmes et des hommes.
12. Assurer l'**implication des hommes**, également dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive. Investir dans des programmes au niveau national et international, axés sur la sensibilisation et l'information des hommes, en plus des femmes et des filles. Faire des recherches sur la masculinité et la virilité positive, ainsi que sur la façon dont elles peuvent contribuer à l'accès aux droits, la prévention des maladies et des violences, ainsi qu'à une société forte par l'implication dans l'éducation.
13. Investir dans une **société civile forte**, qui dispose de moyens, et dans le renforcement des capacités pour qu'elle puisse jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation et la diffusion d'informations. Prévoir une aide structurelle au profit de la société civile, en accordant une attention particulière aux organisations de défense des droits des femmes et aux leaders communautaires qui s'impliquent dans l'égalité des genres.
14. Assurer une **alphabétisation numérique** et des formations numériques accessibles à tous et toutes, notamment aux femmes et aux filles.
15. Promouvoir l'**inclusion du marché**. Veiller à ce que les femmes soient reconnues dans leur rôle d'acteurs économiques et du marché. Veiller à ce que les femmes et les filles aient également accès aux formations en entrepreneuriat et aux avantages sociaux prévus par les autorités et prévoir aussi des possibilités d'accueil pour les enfants, les personnes âgées et les malades.
16. Faire en sorte que la **violence intrafamiliale** puisse être évoquée et adopter des mesures pour lutter contre la violence. Faire en sorte que la communauté internationale soit également attentive, outre l'accent sur la violence liée au genre, aux autres problématiques des SDRS.

#### ***4.4. Se baser sur la culture, tout en garantissant les droits.***

17. Lors de l'élaboration de programmes de coopération au développement internationaux, il convient de tenir compte des **connaissances locales et situées**. Faire en sorte que les **barrières culturelles** puissent être évoquées. Impliquer toute la communauté dans ce processus, notamment les chefs traditionnels et religieux.

18. Investir dans le changement des mentalités en **créant un lien entre les niveaux locaux, nationaux et internationaux**. Opter pour une approche locale intégrée, suivant une perspective holistique.

Pour le Conseil consultatif Genre et Développement,

Lina Neeb  
Présidente



Katinka In't Zandt  
Vice-présidente



Cet avis a été élaboré avec le soutien du groupe de travail « liaison académique » composé des organisations suivantes : UGent (présidence du groupe de travail), KUL, UMon, ULiège, 11.11.11, CNCD-11.11.11, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Vrouwenraad, Le monde selon les femmes, Sensoa, Oxfam Belgique et Solidagro